Image not found or type unknown

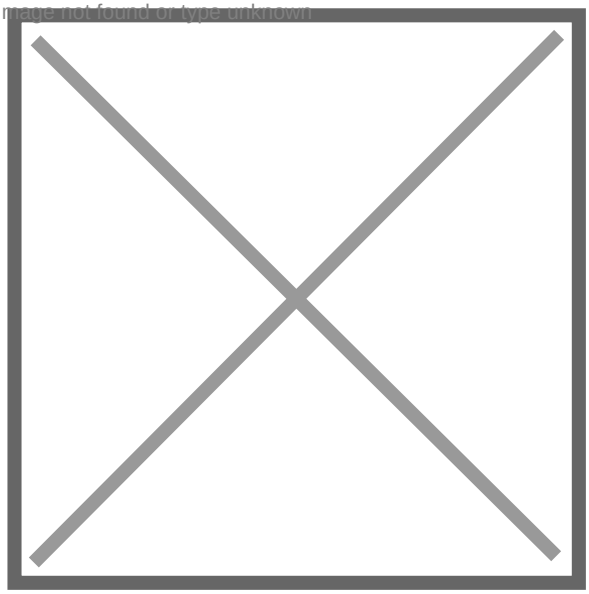

Enfants de 15 très souvent seules

Par **bitty**, le **15/01/2008** à **19:24**

Mon mari et moi sommes séparés.
Je vis à l'étranger avec mon fils cadet et lui, en france avec mes deux filles ainées qui ont 15 ans et son en classe de seconde.
Malheureusement, mes filles de 15 ans se retrouvent très souvent seules (1 semaine, 2 semaines et quelques fois plus) car le père qui est au chômage par en promenade à Paris.
Que puis-je faire pour récupérer mes filles?

Par **mademoiselle_k**, le **15/01/2008** à **20:09**

bonsoir

au vue de votre témoignage votre ex époux semble commettre des négligences dans l'éducation de vos enfants
ces actes sont suffisamment grave pour adresser une requete aux juge aux affaires familiales en effet cela traduit un certain désintéressement de votre ex époux envers ses filles

Il vous est possible de demander aux juges aux affaires familiales [fluo]l'exercice unilatérale de l'autorité parentale[/fluo]cela signifie qu'un seul parent exerce **les pouvoirs de surveillance et d'encadrement de l'enfant** lui seul prend les décisions relatives à son enfant

attention l'autre parent reste le parent de l'enfant[s][/s].
il conserve certains droits comme [s]celui d'être informé des choix [/s]effectués par l'autre parent il bénéficie aussi d'un droit de visite et d'hébergement et doit continuer à contribuer à

l’entretien de l’enfant en versant une pension alimentaire

je reste à votre disposition,
bonne soirée

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés